



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service Eau

Affaire suivie par Tristan DESBIOLLES
UQM-TD-LET231279
Tél : 05 59 80 87 54
Mél : ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **18 DEC. 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

à

Monsieur le président de la
Communauté d'agglomération du Pays Basque

Objet : Arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques relatives à la réhabilitation et à l'exploitation du système d'assainissement collectif de la zone artisanale de Mendiko Borda à Briscous

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques relatives au système d'assainissement de la zone artisanale de Mendiko Borda, sur la commune de Briscous.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques.

Le Préfet,

**Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général,**

Martin LESAGE

Copie : Monsieur le sous-préfet de Bayonne